

AMUNDI ACTIONS USA ISR - I

SYNTHESE
MENSUELLE
DE GESTION

31/01/2017

ACTION ■

Données clés (source : Amundi)

Valeur Liquidative (VL) : 123 616,47 (EUR)
Date de VL et d'actif géré : 31/01/2017
Actif géré : 289,07 (millions EUR)
Code ISIN : FR0010175232
Indice de référence : 100% S&P 500 COMPOSITE
Notation Morningstar "Overall" © : 4
Catégorie Morningstar © :
US LARGE-CAP BLEND EQUITY
Nombre de fonds de la catégorie : 1128
Date de notation : 31/12/2016

Objectif d'investissement

L'équipe de gestion vise à obtenir une performance supérieure ou égale à celle de l'indice S&P500 en investissant dans les titres de sociétés nord-américaines sélectionnées selon les principes de l'Investissement Socialement Responsable (ISR). Cette gestion se caractérise par l'intégration de critères extra-financiers liés au développement durable, dits ESG (Environnement, Social, Gouvernance) en complément des critères financiers traditionnels dans les processus d'analyse et de sélection de valeurs. Les titres étant cotés en dollar, la performance du fonds est sensible à l'évolution de la devise par rapport à l'euro. Les titres sont sélectionnés dans toutes les branches d'activité, sans exclusion sectorielle.

Profil de risque et de rendement (SRRI)



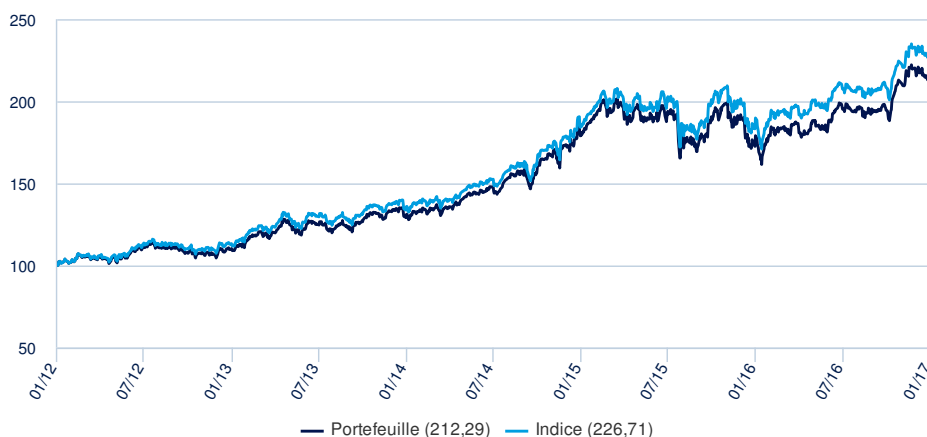
▲ A risque plus faible, rendement potentiellement plus faible

▲ A risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé

Le SRRI correspond au profil de risque et de rendement présent dans le Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DIC). La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ». Il n'est pas garanti et pourra évoluer dans le temps.

Performances

Evolution de la performance (base 100) *



Performances glissantes *

Depuis le	Depuis le	1 mois	3 mois	1 an	3 ans	5 ans	Depuis le
	30/12/2016	30/12/2016	31/10/2016	29/01/2016	31/01/2014	31/01/2012	17/05/2005
Portefeuille	-1,47%	-1,47%	9,39%	18,55%	61,81%	112,29%	143,33%
Indice	-0,58%	-0,58%	9,13%	19,41%	66,76%	126,71%	172,14%
Ecart	-0,89%	-0,89%	0,26%	-0,86%	-4,95%	-14,41%	-28,81%

Performances calendaires (1) *

	2016	2015	2014	2013	2012	2011	2010	2009	2008	2007
Portefeuille	13,61%	10,20%	28,51%	25,48%	10,74%	3,57%	20,85%	17,42%	-32,62%	-4,43%
Indice	14,55%	12,22%	28,67%	25,86%	13,44%	4,87%	22,32%	21,65%	-34,21%	-5,39%
Ecart	-0,94%	-2,02%	-0,16%	-0,38%	-2,70%	-1,30%	-1,47%	-4,23%	1,59%	0,96%

* Les performances sont calculées dans la devise de référence, sur des données historiques. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion. (1) Les performances calendaires couvrent des périodes complètes de 12 mois pour chaque année civile. Les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances et des rendements futurs. La valeur des investissements peut varier à la hausse ou à la baisse selon l'évolution des marchés.

Indicateurs

Nombre de lignes en portefeuille 159

Principaux émetteurs en portefeuille (% d'actifs)

	Portefeuille
MICROSOFT CORP	3,18%
APPLE INC	3,14%
GENERAL ELECTRIC CO	2,68%
IBM-INTL BUSIN MACHINES CORP	2,08%
PEPSICO INC/NC	2,05%
MERCK & CO INC	1,86%
VERIZON COMMUNICATIONS INC	1,84%
HOME DEPOT INC	1,79%
ACCENTURE PLC	1,76%
PRAXAIR INC	1,61%
Total	21,99%

Indicateur(s) glissant(s)

	1 an	3 ans	5 ans
Volatilité du portefeuille	14,70%	15,94%	14,34%
Volatilité de l'indice	13,49%	15,70%	14,23%
Tracking Error ex-post	2,16%	1,54%	1,33%
Ratio d'information	-0,37	-0,76	-1,14
Ratio de Sharpe	1,35	1,10	1,13
Beta	1,09	1,01	1,00

Analyse des rendements

	Depuis le lancement
Baisse maximale	-47,63%
Délai de recouvrement (jours)	1214
Moins bon mois	06/2008
Moins bonne performance	-8,52%
Meilleur mois	10/2015
Meilleure performance	8,76%



Arnaud Choblet

Gérant de Portefeuille - Index & Multistratégies



Shan Zhao

Gérant de Portefeuille - Index & Multistratégies

Commentaire de gestion

Secteur Logiciels

Les enjeux ESG du secteur des logiciels sont principalement des critères de bonne gouvernance (droit des actionnaires, déontologie..) et pour les piliers E et S, les critères liés aux émissions de gaz à effet de serre, la gestion des talents et la protection des données.

La performance ESG globale du groupe Microsoft est excellente. Sur le sujet clé de la protection de la vie privée et des données personnelles, Microsoft présente des politiques solides et des pratiques en progrès, ce qui est essentiel compte tenu de son exposition (Bing, Skype, Outlook.com et désormais LinkedIn). Microsoft, sans se positionner comme leader sur les aspects environnementaux offre néanmoins une performance avancée et un niveau de transparence satisfaisant au regard de ses besoins importants en data centers et les ambitions du groupe dans le hardware.

Accenture possède également un excellent profil ESG. Sur le critère clé de la gestion des talents, le groupe met en œuvre une stratégie globale de capital humain couvrant des programmes de formation bien structurés, des forfaits de rémunération compétitifs et des évaluations du rendement en temps réel. Accenture montre une tendance continue de réduction des émissions de carbone et une croissance prometteuse de son CA dans les technologies propres. Enfin, ses fortes pratiques de protection des données et son expertise croissante en matière de sécurité informatique lui permettent de couvrir les risques liés à la cybersécurité.

Composition du portefeuille

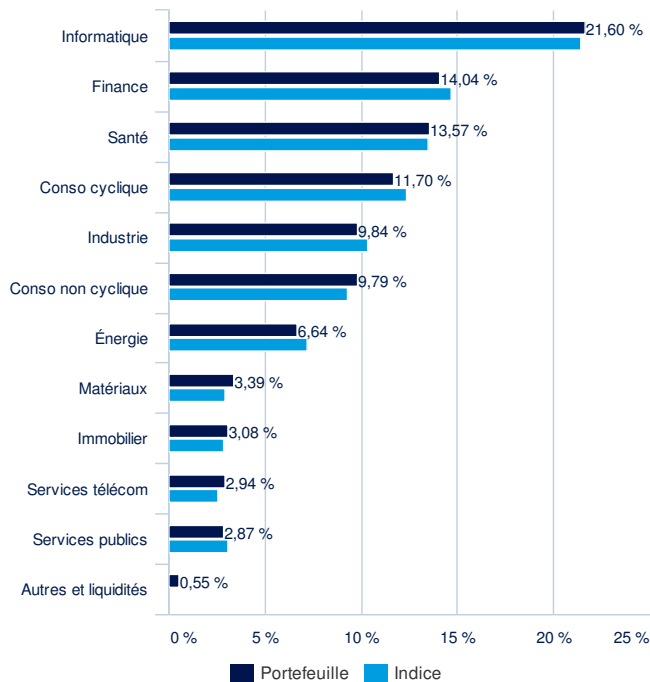
Principales surpondérations (% d'actif)

	Portefeuille	Indice	Ecart (P - I)
PRAXAIR INC	1,61%	0,17%	1,44%
ACCENTURE PLC	1,76%	0,36%	1,39%
METTLER TOLEDO INTERNATIONAL	1,39%	0,06%	1,34%
GENERAL ELECTRIC CO	2,68%	1,35%	1,33%
IBM-INTL BUSIN MACHINES CORP	2,08%	0,77%	1,30%
PEPSICO INC/NC	2,05%	0,76%	1,29%
CAMPBELL SOUP CO	1,27%	0,06%	1,20%
GENERAL MILLS INC	1,38%	0,19%	1,20%
KEYCORP	1,23%	0,10%	1,13%
STATE STREET CORP	1,27%	0,14%	1,13%

Principales sous-pondérations (% d'actif)

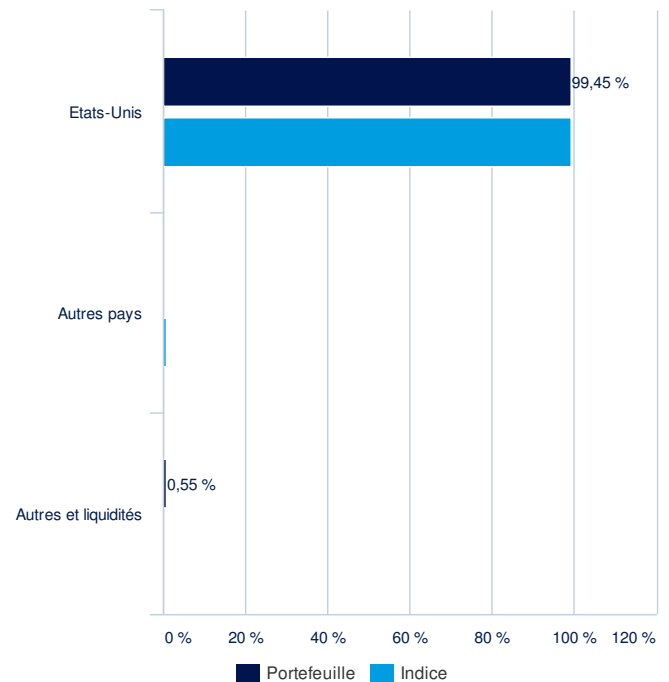
	Portefeuille	Indice	Ecart (P - I)
ALPHABET INC	-	2,45%	-2,45%
EXXON MOBIL CORP	-	1,79%	-1,79%
AMAZON.COM INC	-	1,67%	-1,67%
BERKSHIRE HATHAWAY INC	-	1,59%	-1,59%
JPMORGAN CHASE & CO	-	1,57%	-1,57%
JOHNSON & JOHNSON	-	1,57%	-1,57%
FACEBOOK INC	-	1,56%	-1,56%
WELLS FARGO & CO	-	1,29%	-1,29%
BANK OF AMERICA CORP	-	1,18%	-1,18%
CHEVRON CORP	-	1,07%	-1,07%

Répartition sectorielle



Hors prise en compte des produits dérivés.

Répartition géographique



Hors prise en compte des produits dérivés.

Caractéristiques principales

Forme juridique	Fonds Commun de Placement (FCP)
Droit applicable	de droit français
Société de gestion	Amundi Asset Management
Dépositaire	CACEIS Bank
Date de création de la classe	23/03/2005
Devise de référence de la classe	EUR
Affectation des sommes distribuables	Capitalisation
Code ISIN	FR0010175232
Souscription minimum: 1ère / suivantes	1 part(s) / 1 millième part(s)/action(s)
Périodicité de calcul de la VL	Quotidienne
Limite de réception des ordres	Ordres reçus chaque jour J avant 12:25
Frais d'entrée (maximum)	2,50%
Frais de gestion directs annuels maximum	1,00% TTC
Frais de gestion indirects annuels maximum	-
Commission de surperformance	Non
Frais de sortie (maximum)	0%
Frais courants	1,15% (prélevés) - 31/12/2015
Durée minimum d'investissement recommandée	5 ans
Historique de l'indice de référence	21/11/2003: 100.00% S&P 500 COMPOSITE 31/12/1993: 100.00% - CLOS - S&P 500 (TR) VEILLE CONVERTI EN FRF JOUR

Avertissement

Ce document est fourni à titre d'information seulement et il ne constitue en aucun cas une recommandation, une sollicitation ou une offre, un conseil ou une invitation d'achat ou de vente des parts ou actions des FCP, FCPE, SICAV, compartiment de SICAV, SPPICAV présentés dans ce document (« les OPC ») et ne doit en aucun cas être interprété comme tel. Ce document ne constitue pas la base d'un contrat ou d'un engagement de quelque nature que ce soit. Toutes les informations contenues dans ce document peuvent être modifiées sans préavis. La société de gestion n'accepte aucune responsabilité, directe ou indirecte, qui pourrait résulter de l'utilisation de toutes informations contenues dans ce document. La société de gestion ne peut en aucun cas être tenue responsable pour toute décision prise sur la base de ces informations. Les informations contenues dans ce document vous sont communiquées sur une base confidentielle et ne doivent être ni copiées, ni reproduites, ni modifiées, ni traduites, ni distribuées sans l'accord écrit préalable de la société de gestion, à aucune personne tierce ou dans aucun pays où cette distribution ou cette utilisation serait contraire aux dispositions légales et réglementaires ou imposerait à la société de gestion ou à ses fonds de se conformer aux obligations d'enregistrement auprès des autorités de tutelle de ces pays. Tous les OPC ne sont pas systématiquement enregistrés dans le pays de juridiction de tous les investisseurs. Investir implique des risques : les performances passées des OPC présentées dans ce document ainsi que les simulations réalisées sur la base de ces dernières, ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Elles ne préjugent pas des performances futures de ces derniers. Les valeurs des parts ou actions des OPC sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs des OPC peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Il appartient à toute personne intéressée par les OPC, préalablement à toute souscription, de s'assurer de la compatibilité de cette souscription avec les lois dont elle relève ainsi que des conséquences fiscales d'un tel investissement et de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur de chaque OPC. Les prospectus complets des OPC de droit français visés par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sont disponibles gratuitement sur simple demande au siège social de la société de gestion. La source des données du présent document est la société de gestion sauf mention contraire. La date des données du présent document est celle indiquée sous la mention SYNTHESE MENSUELLE DE GESTION en tête du document sauf mention contraire.

Ce document est destiné à être remis exclusivement aux investisseurs institutionnels, professionnels, qualifiés ou sophistiqués et aux distributeurs. Ne doit pas être remis au grand public, à la clientèle privée et aux particuliers au sens de toute juridiction, ni aux "US Persons". Les investisseurs visés sont, en ce qui concerne l'Union Européenne, les investisseurs "Professionnels" au sens de la Directive 2004/39/CE du 21 avril 2004 "MIF" ou, le cas échéant au sens de chaque réglementation locale et, dans la mesure où l'offre en Suisse est concernée, les "investisseurs qualifiés" au sens des dispositions de la Loi fédérale sur les placements collectifs (LPCC), de l'Ordonnance sur les placements collectifs du 22 Novembre 2006 (OPCC) et de la Circulaire FINMA 08/8 au sens de la législation sur les placements collectifs du 20 Novembre 2008. Ce document ne doit en aucun cas être remis dans l'Union Européenne à des investisseurs non "Professionnels" au sens de la MIF ou au sens de chaque réglementation locale, ou en Suisse à des investisseurs qui ne répondent pas à la définition d'"investisseurs qualifiés" au sens de la législation et de la réglementation applicable.

©2016 Morningstar. Tous droits réservés. Les informations contenues ici : (1) appartiennent à Morningstar et/ou ses fournisseurs de contenu ; (2) ne peuvent être reproduites ou redistribuées ; et (3) ne sont pas garanties d'exactitude, d'exhaustivité ou d'actualité. Ni Morningstar, ni ses fournisseurs de contenu ne sont responsables en cas de dommages ou de pertes liés à l'utilisation de ces informations. Les performances passées ne garantissent pas les résultats futurs. Pour plus d'informations sur le rating Morningstar, veuillez consulter leur site www.morningstar.com.

Lexique ESG

Investissement Socialement Responsable (ISR)

L'ISR traduit les objectifs du développement durable dans les décisions d'investissements en ajoutant les critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) en complément des critères financiers traditionnels.

L'ISR vise ainsi à concilier performance économique et impact social et environnemental en finançant les entreprises et les entités publiques qui contribuent au développement durable quel que soit leur secteur d'activité. En influençant la gouvernance et le comportement des acteurs, l'ISR favorise une économie responsable.

Critères ESG

Il s'agit de critères extra-financiers utilisés pour évaluer les pratiques Environnementales, Sociales et la Gouvernance des entreprises, Etats ou collectivités :

- « E » pour Environnement (niveau de consommation d'énergie et de gaz, gestion de l'eau et des déchets...).
- « S » pour Social/Sociétal (respect des droits de l'homme, santé et sécurité au travail...).
- « G » pour Gouvernance (indépendance du conseil d'administration, respect des droits des actionnaires ...).

ISR selon Amundi

Echelle de notation de A (meilleure note) à G (moins bonne note)



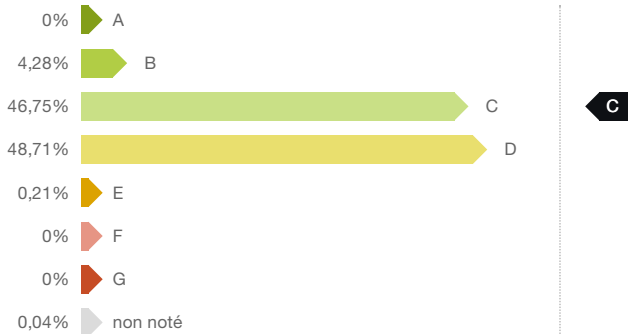
Un portefeuille ISR suit les règles suivantes :

- 1-Exclusion des notes E,F et G ¹
- 2-Notation globale du portefeuille supérieure ou égale à C
- 3-Notation globale du portefeuille supérieure à la notation de l'indice de référence / univers d'investissement
- 4-Notation ESG de 90% minimum du portefeuille ²

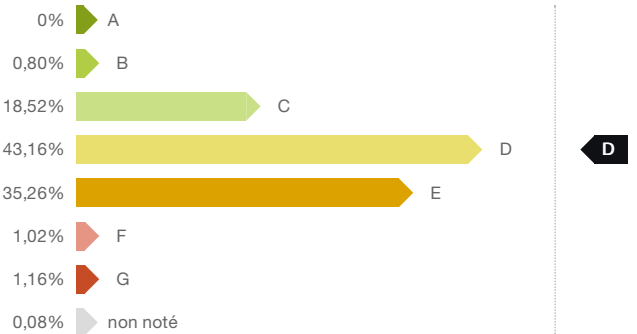
Note ESG moyenne

Notation environnementale, sociale et de gouvernance

Du portefeuille²



De l'univers de référence³



Evaluation par critère ESG

Environnement	C-
Social	C-
Gouvernance	C-
Note Globale	C

Couverture de l'analyse ESG²

Nombre d'émetteurs	161
% du portefeuille noté ESG ²	99,96%

Certification et Label ISR



¹ En cas de la dégradation de la notation d'un émetteur en E, F ou G, le gérant dispose d'un délai de 3 mois pour vendre le titre. Une tolérance est autorisée pour les fonds buy and hold

² Titres notables sur les critères ESG hors liquidités.

³ L'univers d'investissement est défini par l'indicateur de référence du fonds. Si le fonds n'a pas d'indicateur, il se caractérise par la nature des titres, la zone géographique ainsi que les thèmes ou secteurs.

Pour plus d'information, vous pouvez consulter le code de transparence du fonds disponible sur les sites de la société de gestion et de l'AFG <http://www.afg.asso.fr>.

Avertissement

Ce document est fourni à titre d'information seulement et il ne constitue en aucun cas une recommandation, une sollicitation ou une offre, un conseil ou une invitation d'achat ou de vente des parts ou actions des FCP, FCPE, SICAV, compartiment de SICAV, SPPICAV présentés dans ce document (« les OPC ») et ne doit en aucun cas être interprété comme tel. Ce document ne constitue pas la base d'un contrat ou d'un engagement de quelque nature que ce soit. Toutes les informations contenues dans ce document peuvent être modifiées sans préavis. La société de gestion n'accepte aucune responsabilité, directe ou indirecte, qui pourrait résulter de l'utilisation de toutes informations contenues dans ce document. La société de gestion ne peut en aucun cas être tenue responsable pour toute décision prise sur la base de ces informations. Les informations contenues dans ce document vous sont communiquées sur une base confidentielle et ne doivent être ni copiées, ni reproduites, ni modifiées, ni traduites, ni distribuées sans l'accord écrit préalable de la société de gestion, à aucune personne tierce ou dans aucun pays où cette distribution ou cette utilisation serait contraire aux dispositions légales et réglementaires ou imposerait à la société de gestion ou à ses fonds de se conformer aux obligations d'enregistrement auprès des autorités de tutelle de ces pays. Tous les OPC ne sont pas systématiquement enregistrés dans le pays de juridiction de tous les investisseurs. Investir implique des risques : les performances passées des OPC présentées dans ce document ainsi que les simulations réalisées sur la base de ces dernières, ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Elles ne préjugent pas des performances futures de ces derniers. Les valeurs des parts ou actions des OPC sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs des OPC peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Il appartient à toute personne intéressée par les OPC, préalablement à toute souscription, de s'assurer de la compatibilité de cette souscription avec les lois dont elle relève ainsi que des conséquences fiscales d'un tel investissement et de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur de chaque OPC. Les prospectus complets des OPC de droit français visés par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sont disponibles gratuitement sur simple demande au siège social de la société de gestion. La source des données du présent document est la société de gestion sauf mention contraire. La date des données du présent document est celle indiquée sous la mention SYNTHESE MENSUELLE DE GESTION en tête du document sauf mention contraire.

Ce document est destiné à être remis exclusivement aux investisseurs institutionnels, professionnels, qualifiés ou sophistiqués et aux distributeurs. Ne doit pas être remis au grand public, à la clientèle privée et aux particuliers au sens de toute juridiction, ni aux "US Persons". Les investisseurs visés sont, en ce qui concerne l'Union Européenne, les investisseurs "Professionnels" au sens de la Directive 2004/39/CE du 21 avril 2004 "MIF" ou, le cas échéant au sens de chaque réglementation locale et, dans la mesure où l'offre en Suisse est concernée, les "investisseurs qualifiés" au sens des dispositions de la Loi fédérale sur les placements collectifs (LPCC), de l'Ordonnance sur les placements collectifs du 22 Novembre 2006 (OPCC) et de la Circulaire FINMA 08/8 au sens de la législation sur les placements collectifs du 20 Novembre 2008. Ce document ne doit en aucun cas être remis dans l'Union Européenne à des investisseurs non "Professionnels" au sens de la MIF ou au sens de chaque réglementation locale, ou en Suisse à des investisseurs qui ne répondent pas à la définition d'"investisseurs qualifiés" au sens de la législation et de la réglementation applicable.